



Le 13 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M^{me} Thériault

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs

M^{me} Thériault

L'hon. M. Higgs

M^{me} Thériault

L'hon. M. Higgs

LANGUES OFFICIELLES

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

[Original]

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les mots « décevant » et « frustrant » résument la réponse du premier ministre au rapport de la révision 2021 de la *Loi sur les langues officielles* au Nouveau-Brunswick. Il nous a fait attendre près d'un an et n'a même pas répondu au contenu ou aux recommandations. Il a plutôt confié la responsabilité à un secrétariat qu'il va créer. Il a négligé de répondre aux 33 recommandations qui sont formulées dans le rapport Finn-McLaughlin. Cela démontre un manque de respect total envers les communautés francophone et acadienne de la province. Un manque de respect envers les commissaires mandatés de faire la révision, envers la commissaire aux langues officielles et envers tous les gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. En fait, ce gouvernement se fout des langues officielles, et je n'arrive pas à comprendre comment les francophones du Parti conservateur peuvent continuer à se tenir côte à côte avec ce premier ministre. Comment le premier ministre peut-il justifier ne rien faire dans sa réponse à la révision de la *Loi sur les langues officielles*?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, cela me dérange beaucoup qu'une personne dise que je ne me soucie pas des langues officielles. Personne n'a déployé autant d'efforts pour que les gens de notre province puissent apprendre les deux langues officielles ; je me demande donc ce que le député d'en face, le chef de l'opposition, essaie vraiment de dire à cet égard, car je cherche à constituer une province officiellement bilingue qui fonctionne pleinement ainsi. Voilà pourquoi l'éducation est si fondamentalement importante.

Monsieur le président, la création du secrétariat, dont le travail serait réalisé au sein du ministère des Affaires intergouvernementales, vise à nous doter d'un organisme qui examinera les préoccupations réelles avec lesquelles tous les travailleurs et tous les employés sont aux prises pour offrir des services dans les deux langues officielles à l'échelle provinciale. Il n'est donc pas question de discussion ni de manchettes. Il est question de gens qui travaillent ensemble pour comprendre les préoccupations avec lesquelles les personnes unilingues et bilingues sont aux prises un peu partout dans la province. Il s'agit de fournir une solution, et pas un gros titre, en ce qui a trait aux préoccupations auxquelles nous répondons concrètement au sein de chaque ministère et d'assurer l'uniformité d'un ministère à l'autre. Monsieur le président, nous travaillons ensemble. Merci.

Questions orales

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Le premier ministre continue à parler de l'éducation et de l'apprentissage du français chez les jeunes pour que ces derniers deviennent bilingues, mais cela n'a rien à voir avec la *Loi sur les langues officielles*.

En fait, ce gouvernement ne va rien faire, ce qui représente un recul. C'est ce que nous disent les experts et les parties prenantes. Ils disent que la réponse que nous donne le gouvernement représente, en fait, un recul en ce qui a trait à la *Loi sur les langues officielles*. Il y a eu de nombreuses recommandations ; en fait, il y a eu 33 recommandations visant à améliorer cette loi au Nouveau-Brunswick. C'est ce que nous demandons. Nous avons appuyé la totalité des recommandations, en tant qu'opposition officielle.

La société civile acadienne, la SANB et toutes les parties prenantes francophones ont été là pour appuyer le gouvernement dans sa révision. Elles ont tendu la main pour tenter d'aider le gouvernement, mais ce dernier a tout simplement mis toutes les recommandations de côté. Le premier ministre a-t-il consulté les francophones de la province?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je tiens encore une fois à répéter qu'il est intéressant d'entendre dire que l'enseignement des deux langues officielles dans la province n'a rien à voir avec le fait que notre province soit bilingue. Il n'y a aucun lien. Moins de 70 % des enfants anglophones de notre province parlent les deux langues officielles à la fin de leurs études, ce qui n'a rien à voir avec le fait que notre province soit bilingue. Eh bien, permettez-moi d'exprimer mon désaccord. Je crois que, si nous ne trouvons pas de moyens de communiquer entre nous dans les deux langues officielles, nous parlerons toujours d'enjeux linguistiques.

En outre, Monsieur le président, la situation n'a pas été facile pour moi en tant que personne unilingue du Nouveau-Brunswick. J'ai fait directement face aux critiques — des critiques directes — d'un grand nombre des groupes intéressés dont le chef de l'opposition parle. La situation n'est pas facile pour moi, mais je peux seulement imaginer ce qu'est la situation au quotidien pour les gens dans leur collectivité. Nous travaillons à la constitution d'un groupe qui propose bel et bien des solutions et non de gros titres, c'est-à-dire un groupe qui trouvera une solution au chapitre de l'éducation et favorisera les expériences sociales de sorte que nous ne parlerons plus du fait que notre province soit bilingue puisqu'elle le sera réellement.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, si le premier ministre veut créer un secrétariat qui fera la promotion du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, c'est quelque chose qu'il peut faire.

Cependant, pour ce qui est de la *Loi sur les langues officielles*, il a été recommandé de réexaminer le poste de commissaire aux langues officielles afin de le rendre plus efficace, de soumettre les foyers de soins à la *Loi sur les langues officielles*, de clarifier les exigences linguistiques des employés de la fonction publique et de réviser la loi tous les 5 ans au lieu de tous les 10 ans. Ce sont des recommandations qui ont été faites pour améliorer la *Loi sur les langues officielles*.

Toutefois, tout ce dont veut parler ce premier ministre, c'est l'éducation. Il parle comme s'il était une victime parce qu'il n'est pas bilingue. Cela n'a rien à voir avec ce que nous demandons. Nous demandons à ce gouvernement de nous donner une bonne réponse aux recommandations de cette révision. Il ne doit pas renvoyer la balle quatre ou cinq mois dans l'avenir, en donnant cette responsabilité à un secrétariat. Il tente de déresponsabiliser...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est difficile de croire que le chef de l'opposition dit que l'éducation n'a rien à voir avec la situation actuelle. Il dit que l'éducation n'a rien à voir avec la situation actuelle — rien à voir avec le fait que, après 50 ans, 70 % de nos enfants ne sont pas bilingues au moment d'obtenir leur diplôme ni avec le fait que des problèmes que nous devons régler se posent dans l'ensemble de notre province. Les éléments ne seraient aucunement liés, Monsieur le président.

Eh bien, selon moi, il faut se préoccuper de toute la province. Comment pouvons-nous bâtir ensemble? Comment pouvons-nous trouver des façons de communiquer efficacement et d'assurer la prestation de services dans les deux langues officielles pour que nous puissions mener la tâche à bien? Tout le monde devrait pouvoir être bilingue au moment d'obtenir son diplôme, et non pas seulement 30 % des jeunes, et c'est là l'objectif.

À maintes reprises, sur bien des questions, j'ai parlé de trouver la raison profonde de nos débats continus et sans fin — sans fin, des discussions interminables qui ne règlent rien. La raison, c'est que nous ne parlons pas de la véritable question. Nous ne parlons pas ni ne traitons de la véritable question, laquelle est de savoir comment nous pouvons assurer la prestation de services, représenter toute la population du Nouveau-Brunswick et enseigner

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

aux gens à parler les deux langues officielles dans la seule province officiellement bilingue du pays, Monsieur le président.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous voulons savoir ce que le premier ministre fera pour renforcer la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Arrêtez de parler d'éducation et de bilinguisme, lesquels n'ont rien à voir avec la loi qui doit faire l'objet d'une révision. Comme je l'ai dit, ce qui doit faire l'objet d'une révision, c'est le renforcement de la loi, et il faut examiner le rôle du commissaire aux langues officielles pour renforcer son poste. Envisagez la mise en place de mesures visant les langues officielles dans les foyers de soins, lesquels sont indépendants du gouvernement et doivent respecter les langues officielles, mais pour lesquels il y a des incertitudes. Clarifiez les obligations linguistiques des employés de la fonction publique. Voilà des recommandations qui ont été formulées. Quelque 33 recommandations ont été formulées, mais le gouvernement en fait fi. Il ne fait rien. Il remet la question et dit : Un secrétariat s'occupera de la question ; nous nous laverons les mains de toute décision.

Le premier ministre a peur de prendre une décision qui ira à l'encontre de ses partisans. Est-il prêt à défendre les gens du Nouveau-Brunswick et à procéder à une révision...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous avons répondu en mettant en place le secrétariat. Le fait que le chef de l'opposition continue de faire fi de 70 % des enfants qui obtiennent leur diplôme de nos écoles me préoccupe. Je ne sais pas comment l'opposition libérale peut faire fi de 70 % des enfants anglophones qui, à l'heure actuelle, obtiennent leur diplôme sans être capables de parler les deux langues officielles. Je suis d'ailleurs surpris que le chef de l'opposition ne puisse pas se rendre bien compte des problèmes avec lesquels nous sommes aux prises partout au Nouveau-Brunswick — dans les soins de santé, les foyers de soins, tous les aspects de la dotation en personnel, qu'il s'agisse de... À tous les égards, en ce qui concerne ce que nous essayons de faire, il nous manque des gens. Des défis uniques se posent à nous en ce moment, et nous respecterons nos obligations. Or, nous ne reculons aucunement en arrière, Monsieur le président, comme l'ont laissé entendre les propos alarmistes qui n'ont cessé d'être tenues avant que la réponse soit publiée.

Oui, je suis désolé que le tout ait été plus long qu'il n'aurait fallu. Il a effectivement fallu trop de temps pour répondre — j'en conviens. Nous aurions dû donner une réponse en juin. J'essayais de mieux comprendre ce que serait en fait le système d'éducation. Toutefois, Monsieur le président, nous disposons dorénavant d'un plan.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre doit arrêter de parler d'éducation lorsqu'il est question de la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Il est juste de parler d'éducation dans le cadre du ministère

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de l'Éducation et des mesures que le gouvernement veut prendre pour améliorer l'enseignement du français langue seconde. Cela, c'est une autre histoire. Le gouvernement manque aussi son coup à cet égard.

En ce qui concerne la *Loi sur les langues officielles*, on ne l'améliore pas en parlant d'éducation et de bilinguisme. Les experts en la matière et les parties prenantes disent tous que ce que nous avons entendu hier de la part du premier ministre n'est rien d'autre que le maintien du statu quo, lequel constitue un recul. Le statu quo constitue un recul, et ce n'est pas acceptable. Lorsque la loi fait l'objet d'une révision tous les 10 ans, nous devons y apporter des améliorations. J'ai attiré l'attention aujourd'hui sur des recommandations auxquelles il faut donner suite. Je veux savoir si le premier ministre est d'accord pour dire que le statu quo n'est pas une option. Peut-il énumérer les mesures que prendra son gouvernement pour aller au-delà du statu quo et améliorer la *Loi sur les langues officielles*?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, lorsque j'ai présenté hier le principe même du secrétariat, je pense que nous avons parlé d'un certain nombre de facteurs dont le secrétariat tiendrait compte dans le cadre du nouveau rôle, dans son travail au sein du gouvernement. Le secrétariat a pour rôle de réviser, surveiller et évaluer le plan de mise en oeuvre exigé par la loi. Il est chargé de procéder à une révision périodique de la loi et de ses règlements et de recommander des modifications au besoin. Il est chargé de conseiller le gouvernement sur les langues officielles de travail. L'idée, c'est d'avoir un bureau central auquel les ministères peuvent s'adresser pour obtenir des conseils, que ce soit sur la formation, les activités ou la prestation de services. Il s'agit en fait d'un moyen de répondre effectivement aux exigences de la loi.

Selon moi, lorsque l'on revient à la version initiale... Je sais qu'on m'a dit que, à partir du moment où la loi a été adoptée, il fallait qu'elle fasse l'objet d'une révision périodique. Elle devait faire l'objet d'une révision après 10 ans pour qu'on puisse comprendre si des éléments devaient y être ajoutés. Monsieur le président, la loi a fait l'objet d'une révision à la fin des 10 ans, et elle fait encore l'objet d'une révision en ce moment, à l'heure actuelle. Toutefois, l'objectif est de trouver une façon de faire fonctionner la loi pour tout le monde.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, le premier ministre incarne l'une des expressions de l'année dans l'autre langue, dont l'équivalent est « détournement cognitif ». Le détournement cognitif, c'est lorsque l'on dit qu'une chose n'existe pas alors qu'elle existe bel et bien. La question n'a rien à voir avec l'éducation. La question porte entièrement sur la prestation des services dans les deux langues officielles au Nouveau-Brunswick, un point c'est tout.

[Original]

Hier, le premier ministre a annoncé la création d'un Secrétariat aux langues officielles. Avant de crier victoire, bien sûr, il est important d'en savoir plus sur ce Secrétariat aux

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

langues officielles, notamment sur sa structure, de qui il relève et le nombre de postes, ainsi que son rôle et ses responsabilités. Cela fait maintenant plus d'un an que le premier ministre mène une réflexion sur ce sujet, donc il a sûrement une bonne idée de ce à quoi cela devrait ressembler. Alors, Monsieur le premier ministre, s'il vous plaît, donnez-nous des détails sur ce nouveau Secrétariat aux langues officielles. Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Si le député d'en face avait écouté la conférence de presse tenue hier et lu le communiqué, il aurait...

J'ajouterai ceci :

- *conseiller le gouvernement sur les questions relatives aux langues officielles;*
- *adopter une approche innovatrice axée sur les solutions pour répondre aux besoins des deux communautés linguistiques;*
- *veiller à ce que des services de haute qualité soient fournis dans les deux langues officielles au sein des ministères, des organismes gouvernementaux, du secteur de la santé, et des sociétés de la Couronne en participant à l'élaboration et au maintien des profils linguistiques et d'une méthode efficace pour les évaluations linguistiques;*
- *collaborer avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux à l'évaluation des effets de la réforme de la gouvernance locale sur la loi et ses règlements;*
- *administrer et mettre à jour, au besoin, la politique et les lignes directrices sur la langue de service, ainsi que la politique et les lignes directrices sur la langue de travail;*
- *entreprendre des campagnes de sensibilisation publique pour encourager la connaissance de l'autre communauté linguistique ainsi que le respect et la communication entre ces deux communautés, et pour promouvoir les avantages économiques du bilinguisme dans la province;*

Monsieur le président, en d'autres termes, il s'agit de faire comprendre aux gens que l'unicité du Nouveau-Brunswick à titre de province officiellement bilingue peut en fait profiter à tous, mais seulement si tous sont en mesure de s'exprimer dans les deux langues officielles.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Nous remarquons notamment dans sa réponse que le premier ministre a beaucoup parlé de rôles et de responsabilités, mais qu'il ne s'est pas vraiment prononcé sur les détails relativement au budget et au nombre de postes. Nous aimerions en

Questions orales

savoir davantage, car on peut se voir confier les tâches les plus formidables, mais, faute des moyens nécessaires, on ne peut pas les accomplir ni réaliser de grands progrès.

Je veux savoir si le nouveau secrétariat disposera d'un budget approprié. Actuellement, le ministère des Affaires intergouvernementales, lequel compte cinq employés, a un budget de 8 millions de dollars. J'espère que, après un an, le premier ministre aura une meilleure idée relativement au budget. Nous voulons parler concrètement de dollars et de cents. Le premier ministre adore en parler. Il a l'occasion de le faire. Quelles ressources seront affectées au nouveau secrétariat? Nous voulons aussi nous assurer que le secrétariat a les moyens de s'acquitter du mandat que lui confieront les gens d'en face. Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, en réponse aux observations du député d'en face concernant le personnel du ministère des Affaires intergouvernementales, je souligne relativement au secrétariat que des employés travaillent actuellement au sein de divers ministères. En fin de compte, nous aurons environ neuf employés dans le groupe du ministère des Affaires intergouvernementales. Le budget sera élaboré au cours de la période budgétaire à venir cette année, car le secrétariat commencera ses activités en avril 2023. Par conséquent et par suite de l'adoption de dispositions législatives et d'exigences en vue de répondre aux besoins, le budget sera alors élaboré de manière appropriée pour l'exercice 2022-2023.

Monsieur le président, c'est l'occasion pour nous de faire preuve de cohérence dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, pour éviter que chaque ministère fasse le travail à sa façon, mais assurer plutôt une cohérence dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental grâce à une vision commune. Cette entité centrale sera d'une grande utilité lorsque les dirigeants des ministères et des gens auront des questions sur la façon dont nous mettons en oeuvre une mesure, la façon dont nous fournissons un service, des exigences et le niveau de service, d'éducation ou de compétence linguistique requis. Merci.

[Original]

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick dispose d'un budget d'environ 735 000 \$ pour l'année financière en cours. Elle est chargée de faire la promotion des langues officielles dans la province. Dans sa réponse à la première question, le premier ministre a clairement dit que ce sera le rôle du secrétariat.

Maintenant, qu'advient-il du budget du commissariat aux langues officielles? Depuis longtemps, la commissaire aux langues officielles dit qu'elle veut une augmentation afin de pouvoir pleinement faire son travail. Il y a toute la question des plaintes et le fait de s'assurer de faire le travail de commissaire bien au-delà de la promotion. La commissaire aux langues officielles demande donc cette augmentation.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le premier ministre peut-il assurer à la commissaire et au commissariat aux langues officielles que le budget continuera à être suffisant pour bien faire le travail et qu'il n'y aura pas de réduction de ce budget, qui restera tel qu'il est? Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que, puisque nous créons le secrétariat afin d'assurer la cohérence, la promotion et la communication du statut de province officiellement bilingue, il sera appelé à jouer un rôle à cet égard.

Tout changement éventuel concernant la commissaire aux langues officielles commencerait par un examen du poste parlementaire, car le bureau relève de l'Assemblée législative, tout comme les autres postes de hauts fonctionnaires de l'Assemblée ; donc, un examen de tous les postes de hauts fonctionnaires est peut-être opportun. Or, c'est une autre histoire. Nous ne demandons pas une telle chose, mais nous disons que la promotion constituera une fonction importante du secrétariat. Je pense que la commissaire l'a mentionné aujourd'hui ou hier, en disant qu'il est bien de voir une telle mesure être prise au gouvernement et que celle-ci sera utile à des fins de promotion et de compréhension au sein du gouvernement des enjeux avec lesquels chaque ministère est aux prises tout le temps. Au bout du compte, la mesure peut considérablement contribuer à combler certaines lacunes qui subsistent actuellement.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, nous allons arrêter de nous raconter des histoires. Le premier ministre n'avait pas le choix de faire la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Il a commandé un rapport aux commissaires Finn et McLaughlin, et son gouvernement a reçu 33 recommandations. Finalement, il lui a fallu un an pour accoucher d'un secrétariat qui n'est pas vraiment ce dont nous avons besoin, parce qu'il ne relève pas du premier ministre.

En plus, hier, en conférence de presse, au lieu de démontrer un vrai leadership, le premier ministre a commencé à jouer le rôle de la victime qui n'est pas parfaitement bilingue.

[Traduction]

Monsieur le président, la question ne concerne pas le premier ministre. Elle ne concerne pas le premier ministre ni l'apprentissage d'une deuxième langue. Elle concerne la *Loi sur les langues officielles*.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

Alors, le premier ministre peut-il nous dire s'il comprend ses responsabilités en ce qui concerne la *Loi sur les langues officielles*? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je peux comprendre ce que dit la députée d'en face au sujet des défis avec lesquels une communauté minoritaire est aux prises. Je peux comprendre parce que j'ai entendu beaucoup de détails sur la question et je n'enlève rien à tout cela. Toutefois, nous devons chercher à déterminer si notre province sera bilingue. Nous travaillons dur pour y parvenir. Trouverons-nous des moyens de travailler ensemble pour promouvoir collectivement notre province, ou les deux solitudes perdureront-elles? Quel est notre objectif? Comment pouvons-nous accomplir de grandes réalisations si nous sommes divisés? Ensemble, nous pouvons accomplir de plus grandes choses. Comment reconnaître les droits des deux communautés linguistiques de manière égale pour que les gens puissent se rendre n'importe où dans la province...

L'histoire suivante au sujet de ma fille qui est parfaitement bilingue est tout à fait pertinente, et j'en ai parlé à maintes reprises. Toutes mes filles ont suivi le programme d'immersion en français, mais l'aînée est celle qui parle le mieux le français, car elle a passé du temps en France.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, voici ce que m'a dit ma fille : Papa, je n'ai rien appris au sujet de notre province dans le programme d'immersion en français. Je ne connaissais pas la culture. Des études théoriques ; voilà tout ce que j'ai fait.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé ; merci.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, dans toutes ses déclarations et ses actions, le premier ministre continue à faire preuve de préjugés personnels et de mépris envers les groupes minoritaires et les personnes marginalisées. Que ce soit la *Loi sur les langues officielles*, la relation avec les Autochtones, les droits des communautés LGBTQ, l'équité salariale ou les nouveaux arrivants, le premier ministre ne démontre aucune

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

volonté réelle d'essayer de comprendre leurs points de vue et d'établir de véritables relations. Il est incapable d'aller au-delà de lui-même — au-delà de lui-même. Alors, nous en avons marre. Le premier ministre pourrait-il essayer de se mettre à la place des gens qui doivent se battre pour la reconnaissance de leurs droits?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis très indigné par une grande partie des propos que vient de tenir la députée d'en face. Je suis très indigné, car j'ai l'habitude de considérer tout le monde de façon égale dans notre province. Je suis effectivement en mesure de considérer tout le monde de façon égale.

Lorsqu'une personne me demande pourquoi je m'interroge sur un groupe ou un autre, je réponds que c'est tout simplement pour demander : Pourquoi tous les gens ne peuvent-ils pas tirer parti des mêmes avantages, peu importe où ils vivent dans notre formidable province? Pourquoi ne pouvons-nous pas — tous nos enfants et tous les gens de notre province — tirer parti des mêmes possibilités, peu importe où nous vivons au Nouveau-Brunswick?

Oui, Monsieur le président, je remettrai en question le statu quo et je le fais depuis le début de mon mandat, car je suis prêt à m'asseoir avec les gens — de façon concrète et avec de vraies personnes qui ont de vraies préoccupations au sujet de leurs enfants et de l'avenir de leurs enfants — peu importe où ils vivent. En plus, je veux participer à la réussite. Voilà pourquoi nous parlons des questions difficiles et pourquoi nous cherchons des solutions. Nous voulons aussi de l'aide pour y parvenir.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, c'est de la foutaise ; ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai que le premier ministre agit pour unir les gens. Ce n'est pas vrai lorsqu'il dit aller dans les différentes régions de la province pour défendre les minorités. Ce n'est pas vrai. Nous en avons marre.

Il y a une révision de la *Loi sur les langues officielles* tous les 10 ans. Le gouvernement a reçu des recommandations. Il a reçu 33 recommandations, mais rien de tout cela n'a été pris en compte. Il accouche d'un secrétariat qui n'est pas ce dont nous avons besoin.

Nous, les francophones, avons besoin de quelqu'un qui défend la *Loi sur les langues officielles* et qui la fait progresser. Tout de suite, c'est le statu quo et c'est inacceptable. C'est inacceptable et c'est un recul. Cette révision est une farce. Elle a pris un an pour finalement arriver à rien. Le député de Moncton-Est est-il satisfait de cette révision? Quand il se couche le soir, peut-il dire qu'il est satisfait de cette révision? C'est là ma question pour le député de Moncton-Est.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je sais que tout le processus de révision suscite beaucoup de préoccupations ici. Un grand nombre de préoccupations ont été soulevées : Ah, vous retirerez tel élément ; vous ne reconnaîtrez pas ceci ; vous supprimerez cela.

Monsieur le président, personne n'a perdu quoi que ce soit — absolument rien. Voilà qui devrait être important. Nous essayons de combler les lacunes qui subsistent. Nous avons travaillé fort pour faire venir davantage d'immigrants. Nous avons monté la barre. Le taux n'atteint pas 33 %, mais il a augmenté. Il s'élève à 28 %. Nous avons travaillé fort pour faire venir de nouveaux immigrants qui parlent les deux langues officielles, dont le français.

Nous continuons d'examiner la question et de fournir des niveaux de services accrus dans la province. Au sein de chaque ministère et de chaque région, nous continuons à travailler avec les gens qui ont des difficultés à cet égard. Des défis se posent à nous actuellement auxquels nous essayons de répondre. Nous avons parlé du fait que nous ne pouvons pas trouver de personnel — des chauffeurs, du personnel infirmier et des employés dans les foyers de soins. Monsieur le président, nous avons beaucoup de difficulté à trouver des personnes pour travailler. Ensemble, trouvons des façons d'obtenir des résultats.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Ne montrez pas du doigt. Merci beaucoup. Cessez aussi d'indiquer la fin du temps de parole.

[Original]

LANGUES OFFICIELLES

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre a vécu une vie parsemée de privilèges. Il a reçu une éducation en anglais avec des livres en anglais. Il reçoit ses services de santé en anglais, et toutes les réunions de l'Assemblée législative se déroulent en anglais. Les services de police sont en anglais, les services municipaux de Quispamsis sont en anglais et il en est de même pour les communications avec les ministères. Il écoute les nouvelles en anglais, où il entend parler ses ministres, à la radio le matin et à la télévision le soir.

L'actuel premier ministre a été ministre des Finances et il a pu accéder au poste de premier ministre de la province. Il a eu une longue carrière dans la langue de son choix, qui était l'anglais. Le premier ministre peut-il, s'il vous plaît, nous expliquer exactement comment ses droits linguistiques ont été lésés dans cette vie parsemée de privilèges? Tant qu'à faire, puisqu'il me reste quelques secondes, j'aimerais savoir s'il pense qu'un unilingue francophone serait capable de devenir premier ministre en 2022.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je comprends exactement ce que dit le député du Parti vert concernant le fait que, oui, j'ai travaillé en anglais tout au long de ma carrière. Ce faisant, j'ai parcouru le monde et je sais que j'ai été privilégié à cet égard.

Monsieur le président, voici ce que j'avais commencé à dire au sujet de ma fille, lorsque j'ai manqué de temps. Voici ce qu'elle m'a dit lors de nos déplacements aux quatre coins de la province à bord de l'autobus de campagne. Elle m'a dit : Papa, j'ignorais que la culture francophone était si dynamique, vivante et intéressante et qu'elle constituait un élément stratégique et essentiel de notre province. J'ai répondu : Eh bien, Lindsey, n'est-il pas triste que, après six ans d'immersion en français, tu ne connaisses pas notre culture au Nouveau-Brunswick, tu ne connais rien d'autre que les mathématiques, la science et toute autre matière scolaire que tu as essayé d'apprendre en français et tu ne saches pas ce qui fait de notre province un endroit extraordinaire?

[Original]

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Cela n'a pas été le cas pour un tiers de la population. En effet, il y a un tiers de la population qui ne reçoit pas les services en français. Quand ces personnes vont à l'hôpital, elles se font encore servir en anglais dans une situation d'urgence. Ma mère est allée à l'école avec des livres en anglais. Ce n'est pas la réalité d'un tiers de la population, alors que le premier ministre préfère travailler pour sa fille qui veut mieux comprendre qui nous sommes, comme si on était un folklore et un musée vivant de pauvres francophones qui restent encore dans cette province.

Quand le premier ministre dit qu'il veut en parler avec tout le monde, il le fait entre Conservateurs. Il a une aversion pour l'Assemblée législative. On sait qu'il y a eu de l'ingérence de la part de l'exécutif dans ce que nous faisons ici, à l'Assemblée législative. Donc, si on veut entendre des témoins et des experts et si on veut avoir une discussion publique sur la question, le premier ministre permettra-t-il un vote libre pour son caucus sur la création d'un comité permanent des langues officielles ici, à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je voulais en fait dire qu'il y avait des possibilités d'en apprendre encore davantage sur notre province et que tous nos enfants devraient s'y mettre. Voilà ce que je voulais dire. Je voulais dire que nous avons une meilleure connaissance, une meilleure compréhension, une plus grande capacité, une plus grande aptitude à faire bouger les choses les uns pour les autres, et que notre province peut

Questions orales

être meilleure et accomplir de plus grandes choses que toute autre province du pays grâce au bilinguisme.

Monsieur le président, lorsque je parle de la façon dont nous pouvons nous améliorer, voici l'aspect sur lequel je mets l'accent : la façon dont nous pouvons nous améliorer, devenir meilleurs et rendre le service requis plus accessible au fil du temps, car plus de gens seront en mesure de s'exprimer couramment. Nous avons des défis actuellement — des défis actuellement — qui touchent tous les services que nous fournissons au sein du gouvernement. Partout où le gouvernement fournit des services, il est aux prises avec ces défis. Voilà la réalité. Il est difficile de mener de telles discussions ici alors que, en pratique, nous devons, en réalité, faire mieux pour que les services soient fournis dans les deux langues. Nous devons faire mieux en matière de prestation de services, Monsieur le président, un point c'est tout.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre a songé à abolir le poste de commissaire aux langues officielles, et, maintenant, nous savons qu'il veut retirer certaines des fonctions liées à ce poste pour les confier à un secrétariat. Encore une fois, il n'admet pas qu'il s'agit d'un organisme indépendant. L'une des recommandations était de renforcer le commissariat aux langues officielles, et non de diminuer son rôle ni de limiter son indépendance. Nous avons constaté dans les secteurs de la santé et de l'éducation que des personnes qui ne partagent pas le point de vue du premier ministre sont démisées de leurs fonctions. Ce dernier veut qu'elles ne lui fassent pas obstacle. De ce fait, il cherche à dépouiller le commissariat aux langues officielles de certaines de ses fonctions. Pourquoi le premier ministre tient-il tant à centraliser le pouvoir au sein de son cabinet?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous voilà repartis. Même après ma déclaration d'hier, le chef de l'opposition soutient toujours que j'apporte des changements au poste de commissaire aux langues officielles. Rien dans la déclaration ne l'indique, et rien de ce que j'ai dit ne l'indique non plus. Le but que nous visons relativement à la question du secrétariat est la création, au sein du gouvernement, d'un organisme chargé de faire la promotion à cet égard, de rencontrer les différents ministères et de favoriser la compréhension des moyens de nous améliorer. Voilà l'objectif, Monsieur le président.

Le chef de l'opposition peut continuer à parler de quelque chose qui ne tient pas. Il peut continuer à dire : Eh bien, je pense qu'il y a un problème. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent continuer à lancer des rumeurs et à tenir des propos alarmistes. Toutefois, Monsieur le président, les enjeux sont là, ils sont réels. Nous avons un plan pour mettre en place un système permettant d'examiner les vrais enjeux. Nous examinons et mettons en place un système qui permettra de s'attaquer aux vrais enjeux pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Après tout, Monsieur le président, il y a une *Loi sur les langues officielles*, et nous devons respecter les règles prévues par cette loi.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Maintenant, le premier ministre admet que le gouvernement doit respecter les règles prévues par la loi. Eh bien, les règles prévoient que vous devez entreprendre une révision tous les 10 ans, mais le premier ministre ne l'a pas fait. Il s'est croisé les bras pendant un an, et, maintenant, nous devons attendre quatre ou cinq mois de plus pour la création du secrétariat — qui relève de quelle structure? — qui relève du ministère des Affaires intergouvernementales, où le premier ministre aura une influence directe sur les propositions formulées par ce secrétariat. Le premier ministre essaie de détourner la responsabilité, mais nous savons qu'il s'agit de centraliser le pouvoir au sein d'un seul bureau, sous la responsabilité d'une seule personne. Tel a été le cas dans le secteur de la santé. Le même phénomène touche actuellement le secteur de l'éducation.

Monsieur le président, le premier ministre est-il prêt à se rendre compte que la centralisation du pouvoir n'est pas une bonne idée et n'est pas utile aux yeux des gens du Nouveau-Brunswick? Nous savons que, dans la province, le niveau d'insatisfaction à l'égard du premier ministre actuel est à son paroxysme. Nous avons vu les chiffres. Voici ce que je veux savoir : Le premier ministre est-il prêt à défendre les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick, des francophones et des Acadiens, à nous donner une réponse pertinente par rapport à la révision des langues officielles et à nous dire les mesures qu'il est prêt à prendre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que les mesures et les résultats que nous constatons dans tous les secteurs de la province sont sans précédent. Nous avons investi dans les collectivités d'un bout à l'autre de la province. Nous avons renforcé le pouvoir des collectivités d'un bout à l'autre de la province grâce à la réforme municipale. Dans toute la province, personne ne peut parler concrètement de pertes ni d'absence de soutien sous le gouvernement actuel. Les gens de l'opposition peuvent dire des choses comme : Ah, nous pensons, nous devrions, nous sommes peut-être et nous devrions, ou bien ils peuvent peut-être regarder autour d'eux et constater que les collectivités se portent bien un peu partout dans la province, ce que nous continuerons à faire.

Nous avons des défis à relever dans les foyers de soins. Nous avons bel et bien des défis en matière de santé mentale, de dépendances et d'itinérance. Monsieur le président, nous avons de gros problèmes à régler, et il serait bon de travailler en équipe, car il s'agit d'une responsabilité qui nous incombe à tous. Or, il est peu probable que nous obtenions beaucoup de soutien de l'autre côté de la Chambre.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

